REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 décembre 2019

Nombre de conseillers L'

en exercice : 13 Présents : 10 Votants : 11 L'an deux mille dix-neuf, le 5 décembre, à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de

Monsieur Gilles LEFEBVRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/11/2019

<u>Présents</u>: MM. LEFEBVRE, BRULLÉ, Mmes LUTZ, JARRET, MM. LETORT, MENUET, MORIN, Mmes CHANCEREL, TARDIF,

M. LOUIS.

Absents: Mme HERISSET, Mme GEORGE, M. MOREL (excusés).

Pouvoir : de M. Anthony MOREL à Mme Laurence TARDIF.

Secrétaire: M. Olivier LETORT.

<u>2019046 - NOUVEAU SYNDICAT DES EAUX LES BRUYÈRES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de GUIPRY-MESSAC/SAINT-MALO-DE-PHILY et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Les Bruyères, il est nécessaire de procéder à l'élection de nouveaux délégués.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité,

- M. Christophe BRULLÉ et M. Ludovic MORIN délégués titulaires,
- M. Oliver LETORT et Mme Alexandra JARET délégués suppléants

pour représenter la commune au SIAEP Les Bruyères.

2019047 - TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs des concessions dans le cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1- décide de fixer les tarifs des concessions dans le cimetière communal à compter du 1^{er} janvier 2020 de la façon suivante :

concession de 15 ans : 100 €
concession trentenaire : 150 €
concession cinquantenaire : 200 €
concession perpétuelle : supprimée

2 - précise que cette somme sera répartie entre la commune et le CCAS à hauteur de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS.

2019048 - TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE SITE CINÉRAIRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs et les durées des concessions dans le columbarium et dans les cavurnes ainsi que le tarif de la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

Concernant le columbarium

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1/01/2020 :

- concession de 15 ans : 250 € - concession de 30 ans : 500 € - concession de 50 ans : 750 €

Concernant les cavurnes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1/01/2020

- concession de 15 ans : 300 € - concession de 30 ans : 600 € - concession de 50 ans : 900 €

Concernant le jardin du souvenir

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas fixer de tarif pour la dispersion des cendres.

Le Conseil Municipal précise que cette somme sera répartie entre la commune et le CCAS à hauteur de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS.

2019049 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES P'TITS PETONS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention déposée par l'association « Les P'tits Petons » située au Sel de Bretagne.

En 2018, plusieurs enfants du Petit Fougeray ont utilisé les services de cette association, ce qui représente 68 journées sur l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 68 € à l'association « Les P'tits Petons » pour l'exercice 2018.

2019050 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la construction d'un parking pour la nouvelle salle polyvalente peut être subventionnée au titre des amendes de police.

En effet, la création d'un parking contenant 31 places de stationnement est susceptible de bénéficier de cette aide financière (projet d'aménagement 3 : parcs de stationnement en dehors des voies de circulation (en site propre)).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sollicite à l'unanimité, une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition des recettes des amendes de police – dotation 2019, programme 2020.

2019051 - SUBVENTION COMMUNALE AU BUDGET ANNEXE DU CCAS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle pour couvrir une partie du déficit de fonctionnement au budget du Centre Communal d'Action

Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de 1 600 € au budget 2019 du CCAS.

<u>2019052 - AVIS SUR LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION A JANZÉ</u>

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande d'autorisation présenté par la société ENERFÉES en vue d'exploiter une installation de méthanisation dans la zone d'activité du Bois de Teillay sur la commune de Janzé.

Une enquête publique relative à la création de cette unité de méthanisation se déroule depuis le 4 octobre et se terminera le 7 décembre 2019.

Monsieur le Maire explique que la commune est concernée par l'épandage des boues issues de la méthanisation sur des parcelles situées dans Les Landes de Morihan.

Le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération : 4 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.